

Plan d'action du STDF pour l'égalité des genres

2023-2025

PLAN D'ACTION DU STDF POUR L'ÉGALITÉ DES GENRES 2023-2025



TABLE DES MATIÈRES

POURQUOI L'INTÉGRATION DE L'ÉGALITÉ DES GENRES EST-ELLE IMPORTANTE POUR LES CAPACITÉS SPS?	6
---	----------

COMPOSANTES DU PLAN D'ACTION	8
---	----------

ANNEXES	14
----------------	-----------

SIGLES

CVM	Chaînes de valeur mondiales
PPG	Dons pour l'élaboration de projets
PG	Dons pour la réalisation de projets
MEL	Suivi, évaluation et apprentissage
SPS	Mesures sanitaires et phytosanitaires
STDF	Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce

PLAN D'ACTION DU STDF POUR L'ÉGALITÉ DES GENRES

QUOI? - OBJECTIFS

Renforcer et **appuyer la capacité des femmes** à se conformer aux prescriptions SPS liées au commerce

Encourager **une attention accrue à l'intégration des questions de genre** dans les travaux de développement des capacités SPS

COMMENT? - PILIERS

1

Promouvoir **la sensibilisation et le partage de connaissances** à l'échelle du partenariat du STDF concernant l'égalité des genres et les mesures SPS dans le contexte du commerce

2

Renforcer **l'intégration de l'égalité des genres** dans l'élaboration et la réalisation de projets (PPG et PG)

3

Fournir **un soutien adéquat et renforcer les capacités** pour appuyer l'intégration de l'égalité des genres dans les travaux du STDF

OUI? - PUBLIC CIBLÉ

Secrétariat du STDF

Partenariat mondial du STDF

Organismes de mise en œuvre des projets du STDF

Autres partenaires régionaux et nationaux



POURQUOI L'INTÉGRATION DE L'ÉGALITÉ DES GENRES EST-ELLE IMPORTANTE POUR LES CAPACITÉS SPS?

Il est indispensable de cerner et de prendre en compte les besoins, les difficultés et les possibilités liés au genre s'agissant de respecter des prescriptions SPS spécifiques, afin que les femmes comme les hommes puissent bénéficier de la facilitation d'un commerce sûr.

Les femmes dans les pays en développement jouent un rôle majeur dans le domaine agricole, qu'il s'agisse de la production ou du commerce. Par exemple, elles représentent jusqu'à 50% des agriculteurs en Afrique ([Gokah et al., 2022](#)) et 70% des négociants transfrontières informels ([PNUD et Secrétariat de la ZLECAf, 2020](#)). L'agriculture est aussi la principale source d'emploi pour les jeunes ruraux africains, avec principalement des activités de subsistance ([OIT, 2020](#)).

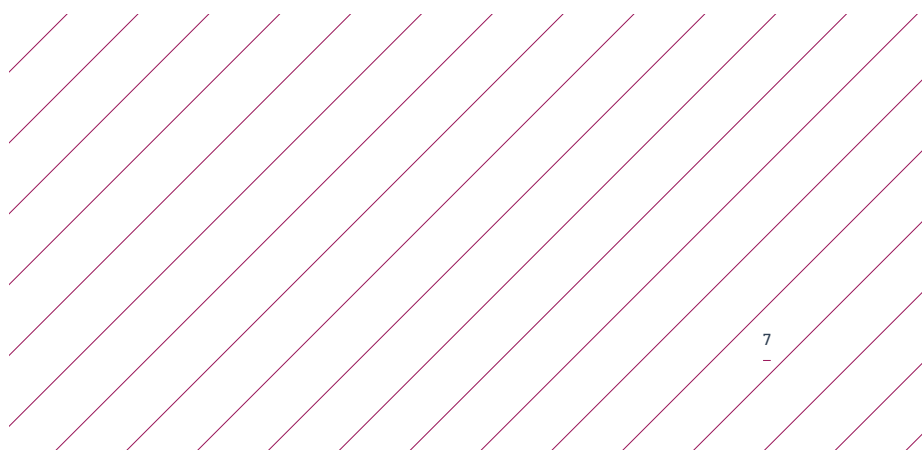
Bien qu'il y ait peu de travaux de recherche sur le rôle du genre dans le respect des prescriptions SPS, les informations disponibles indiquent que les femmes ont plus de difficultés que les hommes à accéder aux compétences et aux ressources productives nécessaires. Par exemple, les recherches menées en Afrique et en Asie du Sud-Est montrent qu'aux frontières les femmes commerçantes paient des taxes plus élevées que les hommes, subissent des retards plus longs pour des questions de quarantaine, dépensent plus en frais de transport, rencontrent des obstacles procéduraux plus importants et sont victimes de harcèlement ([Stensland et al., 2019](#)).

Le respect des prescriptions peut être particulièrement difficile pour les femmes, qui ont des ressources relativement limitées, des entreprises plus petites et une position précaire sur les chaînes de valeur. Or cette situation s'est aggravée dans le sillage de la pandémie de COVID-19. Face au coût prohibitif de la mise en conformité et au manque de possibilités pour les femmes d'améliorer leurs compétences, il convient de mieux cerner les enjeux liés au genre pour concevoir les interventions visant à améliorer le respect des prescriptions.

Dans certains cas, la réglementation a aussi entraîné des modifications de la structure des chaînes de valeur mondiales (CVM), excluant souvent les entreprises qui sont dirigées par des femmes ou qui emploient principalement des femmes ([Henson, 2018](#)). Normes de genre, structures de pouvoir et droits juridiques (par exemple pour la propriété foncière) restreignent encore la capacité des femmes à appliquer des mesures qui sont nécessaires pour faciliter un commerce sûr, en matière de sécurité sanitaire des produits alimentaires, de santé animale et de préservation des végétaux.

Le STDF, conscient que l'égalité hommes-femmes joue un rôle crucial pour des améliorations dans le domaine SPS dans les pays en développement, reconnaît les droits des femmes comme des droits humains universels. Le partenariat mondial du STDF favorise des améliorations déterminantes en matière SPS dans les pays en développement, contribuant à un commerce sûr et inclusif ainsi qu'aux objectifs de développement du Programme des Nations Unies à l'horizon 2030, y compris l'ODD 5 – égalité des sexes.

Grâce à sa plate-forme mondiale, à ses travaux liés à la connaissance et à son financement pour élaborer et déployer des projets pilotes innovants et en tirer des enseignements, le STDF soutient l'autonomisation économique des femmes. L'intégration de l'égalité des genres dans ses travaux est importante pour améliorer les résultats et l'impact, conformément à la Stratégie 2020-2024 "[Horizons commerciaux sûrs et inclusifs pour les pays en développement](#)". Elle permet en outre de sensibiliser et de plaider en faveur de l'intégration des questions de genre dans le soutien en matière SPS des membres du STDF.



A woman with dark hair in a braid, wearing a brown hooded sweater and a pink visor, stands outdoors in a rural setting. She is holding a bunch of green tomatoes. The background shows a lush green landscape with hills and mountains under a clear sky.

COMPOSANTES DU PLAN D'ACTION

Intégrer les questions de genre c'est prêter attention aux besoins, possibilités et difficultés qui sont spécifiques aux femmes et aux hommes, aux filles et aux garçons.

Le STDF aborde cette problématique de manière transversale et vise à intégrer les analyses et perspectives relatives à l'égalité des genres dans l'ensemble de son programme mondial et de ses domaines d'activité, y compris:

- Plate-forme mondiale
- Travaux liés à la connaissance
- Projets et dons pour l'élaboration de projets

Le Plan d'action du STDF pour l'égalité des genres s'appuie sur les recommandations issues de l'évaluation publiée en 2022 (voir l'encadré 1), sur les enseignements tirés et les résultats des travaux antérieurs visant à autonomiser les femmes dans le cadre de projets financés par le STDF, ainsi que sur les observations tirées des recherches disponibles sur la dimension genre dans le renforcement des capacités SPS et d'autres outils d'intégration (voir l'annexe 1).

ENCADRÉ 1: DE L'ÉVALUATION AU PLAN D'ACTION POUR L'ÉGALITÉ – LES MEMBRES DU STDF À L'ŒUVRE

Le Plan d'action a été élaboré pour donner suite à l'[Évaluation externe de l'intégration des questions de genre](#) dans les travaux du STDF publiée en 2022. Sur la base des observations et recommandations formulées, le Groupe de travail du STDF est convenu d'élaborer un plan d'action pour une approche plus systématique et plus cohérente de l'intégration de l'égalité hommes-femmes dans les travaux du STDF.

L'élaboration du Plan d'action pour l'égalité des genres a commencé en janvier 2023, y compris des consultations en ligne avec plus de 15 membres du STDF, des représentants d'organisations gestionnaires et bénéficiaires de projets du STDF dans le monde entier, et le secrétariat du STDF. En juin 2023, un projet de plan de travail a été présenté lors d'une réunion du Groupe de travail et les Membres ont été invités à faire part de leurs observations. D'autres travaux pour l'intégration de l'égalité des genres dans le domaine commercial ont été pris en considération.

Objectifs

Le Plan d'action pour l'égalité des genres décrit comment le partenariat mondial du STDF favorisera une approche plus inclusive afin d'améliorer les résultats et l'impact des travaux du STDF pour faciliter un commerce sûr. Il comprend deux objectifs:

1. Renforcer et appuyer la capacité des femmes à se conformer aux prescriptions SPS liées au commerce;
2. Encourager une attention accrue à l'intégration des questions de genre dans les travaux de développement des capacités SPS menés par les membres du partenariat mondial du STDF et par d'autres organisations.

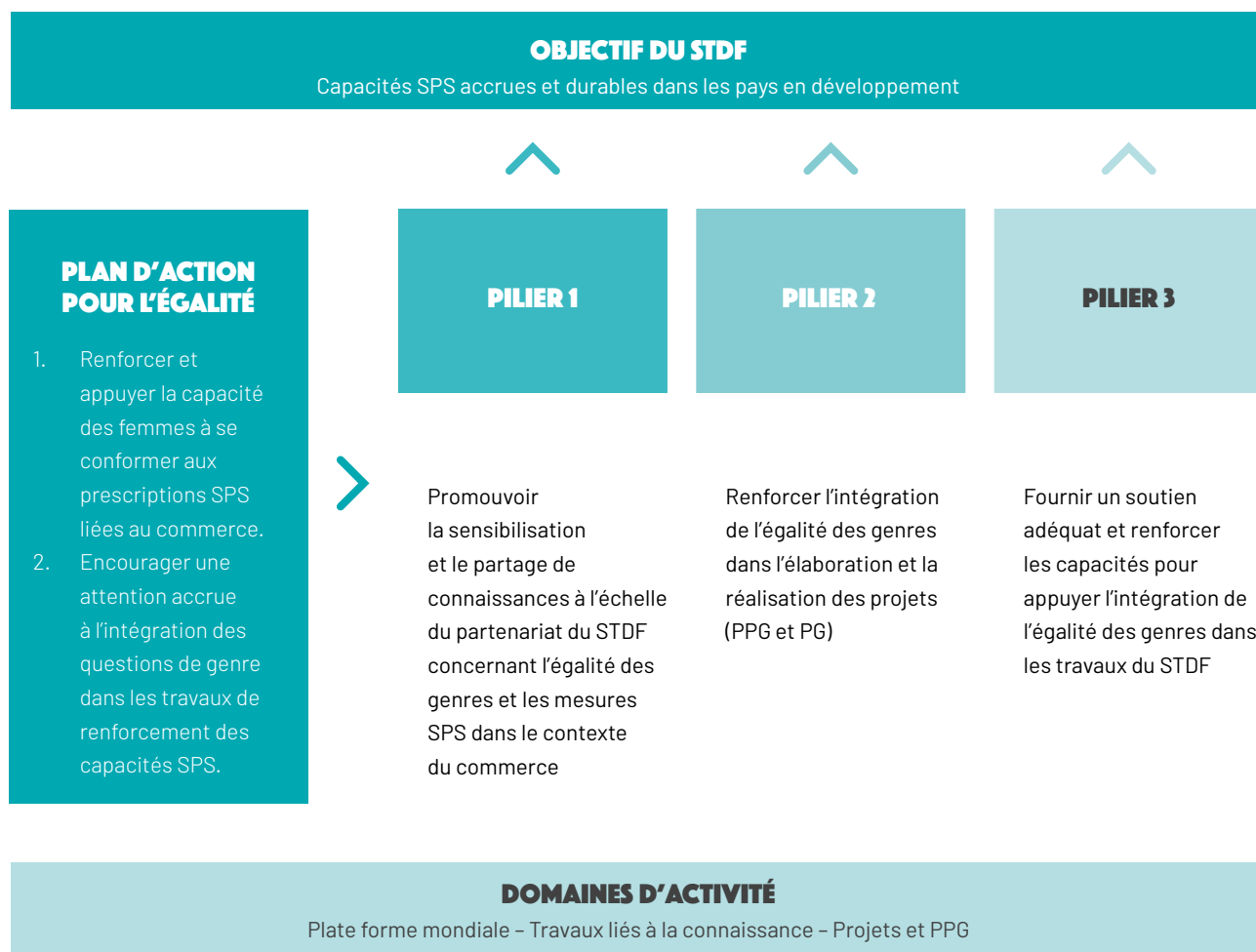
Échéances

Le Plan d'action pour l'égalité des genres a été élaboré pour accompagner la Stratégie du STDF 2020-2024, pour une durée initiale de deux ans. Il sera revu et adapté mi-2025 pour tenir compte de toute modification apportée à la Stratégie, ainsi que des observations et recommandations issues de l'évaluation externe du programme du STDF (attendue pour mai 2024). Ce sera l'occasion de faire le point sur l'exécution et les résultats du Plan d'action, et de poser des bases solides pour une mise en œuvre renforcée au-delà de 2025.

Piliers

Le Plan d'action du STDF pour l'égalité des genres comporte trois piliers, y compris pour chacun des actions complémentaires, pour de meilleurs résultats contribuant à atteindre le but du STDF (voir la figure 1).

Figure 1: Intégrer l'égalité des genres pour améliorer les résultats et l'impact du STDF



PILIER 1. Promouvoir la sensibilisation et le partage de connaissances à l'échelle du partenariat du STDF concernant l'égalité des genres et les mesures SPS dans le contexte du commerce

D'après l'Évaluation externe de l'intégration des questions de genre, les membres du partenariat mondial du STDF et d'autres organisations qui planifient, fournissent et/ou financent des programmes de renforcement des capacités SPS aux niveaux national, régional et mondial, sont peu sensibilisés au fait que les mesures SPS n'ont pas le même impact en fonction du genre; or cela limite l'intégration de l'égalité hommes-femmes dans leurs activités. L'évaluation a aussi identifié des possibilités pour le STDF de mettre davantage à profit son pouvoir de mobilisation pour tirer parti de l'expérience des membres et promouvoir le dialogue sur l'intégration de l'égalité hommes-femmes.

Les travaux au titre de ce pilier s'appuieront sur l'expertise de la plate-forme mondiale du STDF pour promouvoir plus de sensibilisation et contribuer à mieux faire comprendre pourquoi la problématique hommes-femmes est importante pour le renforcement des capacités SPS, et comment son intégration permet d'améliorer les résultats dans ce domaine.

Les actions menées nécessiteront la participation du secrétariat du STDF ainsi que des membres du partenariat mondial du STDF.

Produits attendus

- Prise en compte des questions de genre de manière transversale dans les activités organisées et les travaux du STDF liés à la connaissance (y compris discussions de groupes de praticiens et autres formats).
- Présentation de récits et contenus nouveaux et/ou actualisés témoignant des expériences, résultats et enseignements tirés de l'intégration de l'égalité hommes-femmes dans les projets du STDF visant à faciliter un commerce sûr (y compris liens vers des ressources pertinentes des partenaires du STDF et d'autres acteurs).
- Sensibilisation à l'impact différencié des mesures SPS sur les femmes et les hommes.

Actions

- Renforcer et/ou développer des partenariats (avec les membres du STDF et d'autres parties prenantes, y compris organisations et réseaux dirigés par des femmes), afin de soutenir l'intégration des questions de genre pour faciliter un commerce sûr.
- Faciliter l'échange de renseignements, de données d'expérience et d'enseignements entre membres du partenariat mondial du STDF et autres organisations pertinentes sur les questions de genre liées au renforcement des capacités SPS.
- Attirer l'attention sur l'intégration de la problématique hommes-femmes pour améliorer le renforcement des capacités SPS lors des activités organisées par le STDF et ses membres.
- Accroître la visibilité des questions de genre dans les produits liés à la connaissance du STDF, pour sensibiliser et mieux faire comprendre pourquoi l'intégration de ces questions est importante pour faciliter un commerce sûr.

PILIER 2. Renforcer l'intégration de l'égalité des genres dans l'élaboration et la réalisation des projets (PPG et PG)

L'Évaluation externe a identifié des possibilités d'améliorer les résultats et l'impact des projets du STDF en intégrant plus rigoureusement et plus systématiquement les questions de genre dans l'élaboration, la mise en œuvre, puis le suivi, l'évaluation et l'apprentissage : certains projets incluent des interventions ciblées pour autonomiser les femmes sur des chaînes de valeur, mais il faudrait faire davantage – dans le cadre de l'élaboration, de la mise en œuvre et du suivi – pour prendre en compte les questions de genre en vue d'obtenir des résultats plus solides. L'Évaluation externe prend acte du fait que l'intégration des questions de genre dans les projets requiert plus de sensibilisation et une meilleure compréhension de l'importance de ces questions pour faciliter un commerce sûr, ainsi qu'un accès simple à des indications pratiques sur la manière d'intégrer l'égalité des genres dans tout le cycle de projet.

Les actions menées au titre de ce pilier soutiendront les efforts visant à incorporer une perspective de genre dans l'élaboration et la réalisation des projets, suivant une "double approche" de l'égalité des genres combinant intégration et interventions ciblées. Cela permettra de faire en sorte que les projets de renforcement des capacités SPS dépourvus d'objectifs spécifiques en la matière incluent dans la mesure du possible une perspective de genre. Cela encouragera en outre les projets en faveur d'un commerce sûr comportant des objectifs et des cibles spécifiques pour l'autonomisation des femmes, avec par exemple la participation de davantage de femmes et d'entreprises détenues par des femmes comme vecteurs de changement et bénéficiaires.

Le secrétariat du STDF filtrera les projets au stade de la conception/de l'évaluation et, le cas échéant, préconisera l'inclusion d'un budget pour une analyse du point de vue de l'égalité des genres au stade du lancement. Un marqueur relatif à l'égalité des genres (voir l'encadré 2) sera attribué à chaque projet au moment du filtrage, et pourra être modifié au cours de la mise en œuvre pour soutenir les efforts en matière de présentation de rapports et de reddition de comptes.

Les organisations qui élaborent et mettent en œuvre des projets du STDF et le secrétariat du STDF sont encouragés à utiliser une liste de questions d'orientation pour mieux cerner et analyser les besoins, les possibilités et les difficultés liés au genre sur l'ensemble du cycle de projet, afin d'adopter une approche commune et globale de l'intégration de ces questions (voir l'annexe 3).

Les actions menées au titre de ce pilier seront conduites par le secrétariat du STDF en coopération avec les organismes de mise en œuvre des projets.

ENCADRÉ 2: MARQUEURS DU STDF RELATIFS À L'ÉGALITÉ DES GENRES

Marqueur	Description
NIVEAU 1 – Projets ayant un potentiel limité pour l'intégration de l'égalité des genres	- Projets peu adaptés à des éléments relatifs à l'égalité des genres/l'autonomisation des femmes dans les activités/résultats/produits proposés (d'après le filtrage initial conformément aux lignes directrices du STDF) - Projets présentant un risque limité d'impact négatif sur l'égalité hommes-femmes
NIVEAU 2 – Projets comportant des interventions modérées en matière d'intégration de l'égalité des genres	- Projets modérément adaptés à des éléments relatifs à l'égalité des genres/l'autonomisation des femmes dans les activités/résultats/produits proposés (d'après le filtrage initial conformément aux lignes directrices du STDF et l'analyse au stade du lancement) - Au moins une activité ou un produit ciblé pour l'égalité (au-delà de la participation assurée d'hommes et de femmes)
NIVEAU 3 – Projets comportant des interventions majeures en matière d'intégration de l'égalité des genres	- Projets dans lesquels la dimension genre revêt une importance majeure, l'égalité et/ou l'autonomisation des femmes étant intégrées dans l'ensemble du dispositif, avec des résultats finals explicites attendus (d'après le filtrage initial conformément aux lignes directrices du STDF et l'analyse au stade du lancement) - Plusieurs activités ciblées pour l'égalité (au-delà de la participation assurée d'hommes et de femmes) ou des produits comprenant des objectifs explicites pour promouvoir l'égalité des genres/l'autonomisation des femmes dans le cadre de la facilitation d'un commerce sûr

Produits attendus

- Analyse du point de vue de l'égalité des genres effectuée au cours de la conception et/ou du lancement des projets du STDF.
- Inclusion dans les projets du STDF d'objectifs et de résultats axés sur l'égalité des genres et/ou sur l'autonomisation des femmes.

Actions

- Effectuer un filtrage préliminaire eu égard aux questions de genre au stade de la conception et/ou de l'évaluation des nouvelles demandes de projets.
- Attribuer un marqueur relatif à l'égalité des genres aux propositions de projets et le revoir au cours de la mise en œuvre le cas échéant.
- Préconiser que les organismes de mise en œuvre effectuent une analyse (budgétisée) du point de vue de l'égalité des genres, afin de mieux rendre compte des différences entre les femmes et les hommes.
- Fournir des orientations et un soutien aux organismes de mise en œuvre, pour donner suite aux conclusions de l'analyse et intégrer une perspective de genre dans l'ensemble du cycle de projet (par exemple au moyen d'interventions ciblées dans la phase de mise en œuvre, d'indicateurs et d'objectifs ventilés par sexe/genre¹, etc.).
- Encourager les organismes de mise en œuvre à allouer des ressources (humaines et financières) spécifiques à l'intégration des questions de genre dans les activités des projets.
- Revoir et améliorer l'attention portée aux questions de genre dans les pratiques de suivi, évaluation et apprentissage (MEL), y compris la collecte, l'analyse et la présentation de données ventilées par sexe/genre pour suivre les résultats des projets et promouvoir l'apprentissage.

¹ Les indicateurs seraient idéalement ventilés par genre; si cela n'est pas possible, ils pourront être ventilés par sexe.

PILIER 3. Fournir un soutien adéquat et renforcer les capacités pour appuyer l'intégration de l'égalité des genres dans les travaux du STDF

L'évaluation externe a mis en lumière des lacunes dans les connaissances et les compétences nécessaires pour améliorer l'intégration des questions de genre dans les travaux du STDF, ce qui s'explique par l'absence de compréhension commune de ce que signifie l'égalité hommes-femmes pour les mesures SPS. Les compétences sont apparemment limitées s'agissant d'intégrer cette problématique au secrétariat du STDF et parmi les partenaires de mise en œuvre, ce qui entrave en pratique les efforts déployés dans l'ensemble des domaines d'activité du STDF, y compris les travaux et projets liés à la connaissance.

Ce pilier concerne le renforcement des connaissances et des compétences en matière d'intégration des questions de genre, et la mise en place des systèmes et processus nécessaires pour appuyer le déploiement des actions susmentionnées au titre des piliers 1 et 2. Sont à prévoir une formation pour le secrétariat du STDF et les organismes de mise en œuvre, ainsi que des ressources financières pour soutenir l'intégration de l'égalité hommes-femmes dans l'ensemble des domaines d'activité du STDF.

Les actions menées au titre de ce pilier seront conduites par le secrétariat du STDF en coopération avec les organismes de mise en œuvre des projets.

Produits attendus

- Systèmes, processus, documents opérationnels et autres ressources – destinés au secrétariat du STDF, aux organismes de mise en œuvre et aux consultants – encourageant l'intégration de l'égalité hommes-femmes dans l'ensemble des domaines d'activité du STDF.
- Sensibilisation, connaissances et compétences en matière de promotion et d'intégration de l'égalité des genres.

Actions

- Refléter les efforts déployés par le STDF pour l'égalité hommes-femmes dans les documents opérationnels (y compris formulaires de demande, cadre logique, cadre de résultats/MEL, etc.).
- Organiser des discussions entre le secrétariat du STDF et les organismes de mise en œuvre pour identifier les enseignements tirés de l'exécution du Plan d'action pour l'égalité des genres, et en rendre compte chaque année au Groupe de travail et dans le Rapport annuel du STDF.
- Désigner un point focal pour l'égalité des genres dans l'équipe du secrétariat du STDF.
- Allouer un budget à l'intégration de l'égalité hommes-femmes dans le plan de travail du STDF et identifier des sources pertinentes de formation pour l'équipe du STDF et les organismes de mise en œuvre.
- Promouvoir une approche sensible aux questions de genre dans toutes les communications et activités.
- Refléter les enjeux liés au genre dans le programme d'activités du STDF et promouvoir la parité hommes-femmes dans la composition des groupes d'intervenants et la sélection des experts de pays en développement.

L'exécution du Plan d'action pour l'égalité des genres dépend des travaux du secrétariat du STDF, appuyés par l'engagement et le soutien du Groupe de travail et des organismes de mise en œuvre des projets.

Le secrétariat du STDF dirigera l'exécution et le suivi en lien avec les plans de travail. Il fera rapport au Groupe de travail du STDF – qui jouera un rôle de contrôle, de conseil et de soutien, le cas échéant – sur les actions menées et les progrès accomplis en vue de la réalisation des résultats (au regard des indicateurs figurant à l'annexe 2) pour les trois piliers.

En particulier:

- Les membres du Groupe de travail partageront leurs connaissances et leurs expériences en matière d'intégration des questions de genre dans le cadre des activités menées conformément au pilier 1.
- Le secrétariat collaborera avec les organismes de mise en œuvre pour promouvoir l'adoption et l'utilisation du Plan d'action sur l'égalité des genres au niveau de l'élaboration et de la réalisation des projets conformément au pilier 2.
- Le secrétariat et le Groupe de travail veilleront à mettre en place les systèmes et capacités nécessaires pour intégrer l'égalité des genres dans tous les domaines d'activité du STDF conformément au pilier 3.



ANNEXES

Annexe 1: Sélection de ressources concernant l'intégration des questions de genre

RESSOURCES UTILES:

CEE	Gender Responsive Standards
CNUCED	Making trade policies gender responsive: Data Requirements, Methodological developments and challenges
Data 2X	Measuring Women's Economic Empowerment A Compendium of Selected Tools
EIGE	Gender Impact Assessment: Gender Mainstreaming Toolkit
FAO	Développer des chaînes de valeur sensibles au genre
FAO/CSA	Directives volontaires sur l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes et des filles dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition.
JPAL	A practical guide to measuring women's and girls' empowerment in impact evaluations
ONUDI	Guide to Gender Analysis and Gender Mainstreaming the Project Cycle
ONU Femmes	Handbook on Gender Mainstreaming for Gender Equality Results
ONU Femmes	Manuel d'évaluation d'ONU Femmes sur la gestion des évaluations sensibles au genre
ONU Femmes	Methods for gender data collection and estimation
ONU Femmes	Outil de diagnostic des capacités en matière d'égalité des sexes
OXFAM	Integrating Gender in Research Planning
SIDA	Gender Analysis Tool
UNEG	Intégrer les droits de l'homme et l'égalité des sexes aux évaluations

Annexe 2: Plan d'action pour l'égalité des genres: piliers, mesures, échéances et acteurs

PILIER	PRODUITS	INDICATEURS
Promouvoir la sensibilisation et le partage de connaissances à l'échelle du partenariat du STDF concernant l'égalité des genres et les mesures SPS dans le contexte du commerce	Prise en compte des questions de genre de manière transversale dans les activités organisées et les travaux du STDF liés à la connaissance (y compris discussions de groupes de praticiens et autres formats).	Nombre d'activités visant à échanger des données d'expérience, des bonnes pratiques et des enseignements tirés concernant les questions de genre et les mesures SPS.
	Sensibilisation à l'impact différencié des mesures SPS sur les femmes et les hommes.	Nombre de produits de connaissance qui traitent de questions liées à l'égalité hommes-femmes.
	Présentation sur le site Web du STDF de récits et contenus nouveaux et/ou actualisés témoignant des expériences, résultats et enseignements tirés de l'intégration de l'égalité hommes-femmes dans les projets du STDF visant à faciliter un commerce sûr (y compris liens vers des ressources pertinentes des partenaires du STDF et d'autres acteurs).	Quantité de contenus, d'études de cas et de récits disponibles sur le site Web du STDF.
Renforcer l'intégration de l'égalité des genres dans l'élaboration et la réalisation de projets (PPG et PG)	Analyse du point de vue de l'égalité des genres effectuée au cours de la conception et/ou du lancement des projets du STDF.	Nombre de PG qui comprennent une analyse relative à l'égalité des genres.
	Inclusion dans les projets du STDF d'objectifs et de résultats axés sur l'égalité des genres et/ou sur l'autonomisation des femmes.	Nombre de PG qui comprennent des objectifs et des résultats axés sur les besoins liés au genre.
Fournir un soutien adéquat et renforcer la capacité de promouvoir l'intégration des questions de genre dans l'ensemble des travaux du STDF	Documents d'orientation et autres ressources – destinés au Secrétariat du STDF, aux organisations chargées de la mise en œuvre des projets et aux consultants – visant à améliorer l'intégration des questions de genre tout au long du cycle de projet.	Quantité de ressources et de documents nouveaux et actualisés relatifs à l'intégration des questions de genre.
	Sensibilisation, connaissances et compétences en matière d'égalité hommes femmes.	Nombre de personnes formées (personnel du Secrétariat du STDF, organisations chargées de la mise en œuvre des projets). Évolution de la capacité du secrétariat du STDF de promouvoir les projets qui incluent les femmes (par exemple renforcement de la capacité de mener des évaluations tenant compte de critères liés au genre, soutien à l'intégration des questions de genre).

Annexe 3: Lignes directrices sur l'intégration des questions de genre dans les projets du STDF

Raison d'être

Pourquoi des lignes directrices sur l'intégration des questions de genre dans les projets du STDF et les PPG?

Ces lignes directrices constituent un soutien pratique à l'intégration des questions de genre dans les cycles de projets du STDF pour améliorer les résultats et la durabilité. L'objectif est de fournir une approche commune et intégrée visant à renforcer l'intégration des questions de genre à tous les niveaux, conformément au mandat du STDF.

Les lignes directrices sont conçues pour aider le STDF à mettre en œuvre les mesures et à atteindre les objectifs de son Plan d'action pour l'égalité des genres, qui s'articule autour de trois principaux piliers:

1. Promouvoir la sensibilisation et le partage de connaissances concernant l'égalité des genres et les mesures SPS dans le contexte du commerce.
2. Renforcer l'intégration de l'égalité des genres dans l'élaboration et la réalisation des projets (PPG et PG).
3. Fournir un soutien adéquat et renforcer les capacités pour appuyer l'intégration de l'égalité des genres dans l'ensemble des travaux du STDF.

“ L'approche intégrée de l'égalité n'est pas une fin en soi,
mais un instrument pour atteindre le but ultime
qui est de réaliser l'égalité entre les femmes et les hommes ”

Conseil de l'Europe, 2016

En quoi consistent les lignes directrices?

Le document contient une liste de questions d'orientation devant être utilisées au cours des différentes phases des cycles de projets pour garantir l'intégration des questions de genre dans les projets financés par le STDF. Les questions devraient éclairer la proposition de projet, le plan de travail et d'autres documents relatifs à la planification, au suivi et à l'évaluation.

Ces lignes directrices peuvent être utilisées conjointement avec d'autres outils et cadres tels ceux du partenariat mondial du STDF.

À qui sont destinées les lignes directrices?

Les lignes directrices ont pour objectif de soutenir le Secrétariat du STDF, les personnes présentant des demandes de projets, les organisations chargées de la mise en œuvre et les consultants.

LISTE DE QUESTIONS POUR L'INTÉGRATION DES QUESTIONS DE GENRE DANS LES PROJETS DU STDF ET L'ÉLABORATION DE PROJETS

CONCEPTION ET PLANIFICATION	
QUESTIONS	
1.	Le projet mentionne-t-il explicitement les questions de genre dans la description de la question/du problème spécifique qu'il doit traiter (par exemple la façon dont la question ou le problème a des effets différenciés sur les hommes et les femmes s'agissant de leurs droits, de leurs besoins, de leurs rôles, des possibilités qui leur sont offertes, etc.)?
1.1.	Si "oui" , le projet fait-il référence à des éléments de preuve existants (données qualitatives et/ou quantitatives) pour décrire ces questions relatives à l'égalité hommes-femmes? (c'est-à-dire que le problème n'est pas seulement mentionné, mais fait aussi l'objet de recherches ²).
1.2.	Si "non" , part-on du principe qu'il n'y a pas de différence entre les sexes?
2.	Des hypothèses et/ou idées préconçues à propos de l'égalité hommes-femmes qui pourraient influencer les résultats du projet ont-elles été examinées? (par exemple des idées fausses à propos des attributs, rôles ou caractéristiques aussi bien des femmes que des hommes)
3.	Des groupes cibles on-ils été définis en conséquence?
4.	Les femmes ou les hommes sont-ils représentés de façon disproportionnée dans le(s) secteur(s) et la (les) chaîne(s) de valeur concerné(e-s) par le projet?
5.	Les femmes rencontrent-elles des difficultés spécifiques au genre dans le(s) secteur(s)/ la (les) chaîne(s) de valeur concerné(e-s) par le projet?
5.1.	Si "oui" , quelles difficultés spécifiques ont été identifiées? Comment le projet élargira-t-il l'accès des femmes aux ressources clés facilitant la mise en conformité, et/ou comment réduira-t-il les coûts de ces ressources clés pour les femmes?
6.	Des données ventilées par sexe/genre ³ sont-elles disponibles dans le(s) secteur(s)/ la (les) chaîne(s) de valeur concerné(e-s) par le projet?
6.1.	Si "non" , y a-t-il des sources de renseignements secondaires (qualitatifs et/ou quantitatifs) sur les écarts relatifs entre les femmes et les hommes?
7.	Les hommes et les femmes ont-ils accès, sur un pied d'égalité, à l'enseignement, aux ressources et/ou aux technologies nécessaires pour la mise en conformité?
8.	La loi, la culture ou les normes sociales (par exemple droit successoral) établissent-elles dans le pays et/ou le secteur une discrimination explicite ou implicite contre les hommes ou les femmes qui pourrait contribuer à limiter les résultats attendus du projet?
9.	Existe-t-il des politiques ou mandats nationaux ou régionaux pertinents sur l'égalité hommes femmes dans les pays bénéficiaires du projet?
10.	Le projet peut-il aider les femmes à participer aux consultations menées au niveau du gouvernement et du secteur privé sur les questions relatives à l'égalité hommes femmes visées? Si oui, comment?
11.	Existe-t-il des groupes, organisations ou institutions ⁴ actifs sur la question de l'égalité hommes-femmes dans le(s) secteur(s)/chaîne(s) de valeur concerné(e-s) par le projet?
11.1.	Si "oui" , ont-ils été consultés pour identifier des points d'entrée pour l'intégration des questions de genre (c'est-à-dire des questions relatives à l'égalité hommes femmes dans le pays et/ou le secteur)?
12.	Le projet risque-t-il de renforcer les normes et inégalités existantes en matière d'égalité hommes-femmes et de créer des obstacles à l'inclusion? Quels sont les risques (le cas échéant) pour les femmes et comment seront-ils atténués?
13.	Y a-t-il eu par le passé des expériences ou possibilités similaires en termes d'intégration des questions de genre dans le secteur? Avec quels résultats?
14.	Les modalités de recrutement pour le projet respectent-elles le principe de l'égalité des chances (à savoir une constitution du personnel pour le projet respectant la parité hommes-femmes)?
15.	Les organismes chargés de la mise en œuvre, les partenaires et les homologues ont-ils des compétences/connaissances en matière d'égalité hommes-femmes ou un mandat dans ce domaine?
15.1.	Si "non" , quelles autres solutions sont envisagées pour garantir que la question de l'égalité hommes-femmes sera prise en compte tout au long de la mise en œuvre?
16.	Existe-t-il des synergies potentielles entre l'intégration des questions de genre et d'autres questions transversales dans le cadre du projet?
17.	Est-il pertinent de mener une analyse relative à l'égalité des genres ⁵ pour clarifier la place précise des femmes dans le projet et pour planifier toute intervention d'une manière qui tienne compte du genre?
18.	L'analyse relative à l'égalité des genres a-t-elle permis d'identifier différents défis, besoins et priorités qui pourraient avoir des incidences différentes sur les hommes et sur les femmes?
18.1.	Si "oui" , le projet comprend-il des objectifs et des activités qui tiennent compte des différents besoins, priorités et possibilités des hommes et des femmes?
18.2.	Si "oui" , un budget spécifique a-t-il été alloué à l'intégration des questions de genre dans le projet?
18.3.	Si "oui" , des indicateurs ont-ils été définis/ventilés par sexe/genre pour suivre et surveiller les résultats en matière d'égalité des sexes?

² Un niveau de détail raisonnable est attendu.

³ Dans l'idéal, les indicateurs devraient être ventilés par genre. Dans les cas où ce n'est pas possible, les indicateurs peuvent être ventilés par sexe.

⁴ Par exemple, centres de recherche sur les questions de genre, bureau ou départements gouvernementaux concernés, groupes de promotion de l'égalité, coopératives, organisations non gouvernementales, instituts d'études sur les femmes.

⁵ L'analyse relative à l'égalité des genres est une première étape importante et se fonde sur une variété de méthodes pour étudier les besoins, capacités, contraintes, intérêts, possibilités et droits différents des hommes et des femmes dans une situation ou un contexte donnés. Elle contribue à placer leurs expériences au cœur de la conception, de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation des programmes.

“ Les questions relatives à l'égalité hommes-femmes peuvent être incorporées à un stade ultérieur, mais c'est toujours plus difficile et moins efficace que si elles l'avaient été dès les premières étapes ”

ONU Femmes, 2022

MISE EN ŒUVRE ET SUIVI	
QUESTIONS	
19.	Existe-t-il des éléments de preuve montrant que des difficultés nouvelles ou émergentes en matière d'égalité hommes-femmes apparaissent (par exemple résistance institutionnelle, manque de participation des parties prenantes, manque de données, manque de clarté conceptuelle et de capacités techniques, mauvaise utilisation des techniques et outils d'intégration des questions de genre, etc.)?
19.1.	Si "oui", quelles mesures ont été prises pour les surmonter?
20.	Les activités font-elles participer aussi bien les femmes que les hommes? Comment?
20.1.	Si "non", qu'est-ce qui est fait pour garantir que les dates/lieux sont compatibles avec les emplois du temps des groupes cibles et les possibles restrictions en matière de voyages, et/ou d'autres contraintes culturelles?
21.	Les rapports de situation présentés sur LogAlto comprennent-ils des résultats sur le fond concernant les indicateurs et activités liés à l'égalité hommes-femmes?
22.	Les données sont-elles ventilées par sexe/genre?
22.1.	Si "oui", les données sont-elles collectées de façon régulière et utilisées pour ajuster le projet le cas échéant?
23.	Des données qualitatives illustrent-elles des exemples de réussite en matière d'égalité hommes-femmes?
24.	Les méthodes de collecte de données (par exemple enquêtes, groupes de réflexion, entretiens) sont-elles conçues de manière à ne pas perpétuer des stéréotypes sexistes?
25.	Les formations ou le contenu des communications (par exemple exposés, documents à lire) utilisent-ils un langage ou des éléments visuels qui évitent les stéréotypes sexistes?
26.	Comment le projet assurera-t-il la durabilité des résultats (par exemple au moyen d'une collaboration avec les partenaires locaux, les organisations de femmes et les coopératives, et notamment d'une action collective entre les petits producteurs, les négociants et les transformateurs)?

“ Beaucoup de propositions de projets contiennent des déclarations concernant les femmes ou le genre, mais ne prévoient pas d'activités spécifiques visant à leur donner effet ”

FIC, 2011

ÉVALUATION ET APPRENTISSAGE	
QUESTIONS	
27.	Le projet ou les activités du projet ont-ils eu des effets néfastes (non intentionnels) sur les femmes/les questions de genre? A-t-on tiré des leçons qui pourraient aider à améliorer de futurs projets/ des projets similaires?
28.	Le rapport final et l'évaluation de fin de projet répondent-ils à la question de savoir si les activités du projet ont répondu aux besoins et priorités des hommes et des femmes qui ont été identifiés lors de la phase de conception?
28.1.	Le rapport final et l'évaluation de fin de projet reflètent-ils dans le détail les effets du projet sur les hommes et femmes bénéficiaires?
28.2.	Les enseignements tirés et les meilleures pratiques en matière d'égalité hommes-femmes ont-ils été analysés et consignés?
29.	Le projet a-t-il (directement ou indirectement) conduit d'une quelconque façon à l'accroissement de l'autonomisation des femmes?
29.1.	Si "oui", les résultats liés à l'égalité hommes-femmes sont-ils susceptibles de s'inscrire dans la durée?
30.	La capacité d'intégrer les questions de genre de l'équipe de mise en œuvre et d'autres partenaires participant au projet a-t-elle été renforcée?

“ L'intégration de l'égalité hommes-femmes ne signifie pas qu'on accorde "de temps en temps" de l'attention à cette question ou qu'on ne l'intègre que dans un domaine "symbolique ”

ONU Femmes, 2022

Annexe 4: glossaire de termes clés⁶

Qu'est-ce que le genre?

Le terme "genre" désigne les rôles, les comportements, les activités et les attributs qu'une société donnée considère à un moment donné comme appropriés pour les hommes et les femmes. Outre les caractéristiques et les opportunités socialement associées aux personnes de sexe masculin et féminin et aux relations entre femmes et hommes et filles et garçons, le genre désigne aussi les relations entre les femmes et celles entre les hommes. Ces attributs, opportunités et relations sont socialement construits et assimilés à travers les processus de socialisation.

Même s'il s'en distingue, le genre est lié au sexe, qui renvoie aux caractéristiques biologiques et physiologiques qui différencient femmes, hommes et personnes intersexes, par exemple les chromosomes, les hormones et les organes de reproduction.

Qu'est-ce que l'égalité entre les sexes?

Ce terme désigne l'égalité des droits, des responsabilités et des chances des femmes et des hommes, des filles et des garçons. Égalité ne veut pas dire que les femmes et les hommes doivent devenir les mêmes, mais que leurs droits, responsabilités et opportunités ne dépendront pas du fait qu'ils sont nés hommes ou femmes.

L'égalité des sexes suppose que les intérêts, les besoins et les priorités des femmes et des hommes sont pris en compte, reconnaissant la diversité des groupes de femmes et d'hommes.

L'égalité des sexes n'est pas un problème de femmes mais devrait concerner et associer pleinement les hommes et les femmes.

Qu'est-ce que les rôles de genre?

Le rôle de genre désigne les normes sociales et comportementales qui, dans une certaine culture, sont généralement considérées comme étant socialement convenables pour des personnes d'un certain sexe.

Qu'est-ce que les normes liées au genre?

Les normes liées au genre sont des idées sur comment les femmes et les hommes devraient être et agir. Nous assumons et apprenons ces "règles" tôt dans la vie. Ces normes établissent un cycle de vie de socialisation et de création de stéréotypes de genre. Autrement dit, les normes liées au genre sont des normes et des attentes auxquelles s'ajuste généralement l'identité de genre, dans le cadre propre à une société, à une culture et à une communauté donnée à ce moment précis.

QU'EST-CE QUE L'APPROCHE INTÉGRÉE DE L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES?	CE QUE N'EST PAS L'APPROCHE INTÉGRÉE DE L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES
- Par approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes, il faut entendre l'intégration d'une perspective d'égalité à tous les stades et à tous les niveaux des politiques, des programmes et des projets. - Les femmes et les hommes ont des conditions de vie et des besoins différents et n'ont pas le même accès au pouvoir, aux ressources, aux droits humains et aux institutions, y compris le système judiciaire. - La situation des femmes et des hommes diffère aussi en fonction du pays, de la région, de l'âge, de l'origine ethnique ou sociale et d'autres facteurs. - L'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes a pour objet de tenir compte de ces différences lors de l'élaboration, de l'application et de l'évaluation des politiques, des programmes et des projets de manière à en faire profiter les femmes comme les hommes et à ne pas accroître les inégalités mais au contraire à renforcer l'égalité entre les femmes et les hommes. - Elle vise à combler des inégalités, parfois cachées, entre les femmes et les hommes. Elle est donc un outil pour parvenir à cette égalité.	"Ajoutez une pincée de femmes, mélangez et c'est prêt": assurer la participation égale des femmes et des hommes à la prise de décision ou à différentes activités est une première étape nécessaire et un objectif en soi. Cela étant, la présence des femmes ne signifie pas qu'un exercice d'intégration d'une perspective de genre a été entrepris et n'entraîne pas automatiquement de changement qualitatif en faveur de l'égalité de genre dans une politique, un programme ou une activité spécifique. - Insérer un paragraphe d'introduction dans un document pour indiquer qu'une approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes sera incorporée ou simplement mentionner "les femmes et les hommes" sans tenir compte des différences de situation n'est pas suffisant. Le but est d'intégrer une perspective de genre dans l'ensemble des mesures, des documents et des programmes. - Les "femmes" et les "hommes" ne sont pas des groupes homogènes qui ont des buts et des besoins uniques: il faut prendre en considération les identités multiples des femmes et des hommes en termes d'âge, d'origine ethnique, d'orientation sexuelle, d'identité de genre, de statut social ou d'incapacité pour ne mentionner que quelques caractéristiques.

Source: Conseil de l'Europe

⁶ Sauf indication contraire, les définitions ci-après proviennent du [glossaire du Centre de formation ONU-Femmes](#).

Qu'est-ce que les besoins spécifiques des hommes et des femmes?

Les rôles des hommes et des femmes au sein de nos sociétés et de nos institutions sont généralement différents. Ainsi, leurs besoins varient en conséquence. On identifie généralement deux types de besoins: les besoins pratiques et les besoins stratégiques. Les besoins pratiques résultent des conditions subies par les femmes et les hommes à cause des rôles qui leur sont assignés dans la société suivant leur sexe. Les besoins stratégiques sont les besoins nécessaires pour surmonter la position subordonnée des femmes par rapport aux hommes dans la société et sont liés à l'émancipation des femmes. Ils varient en fonction du contexte social, économique et politique dans lequel ils sont formulés.⁷

Qu'est-ce qu'une analyse sexospécifique?

L'analyse sexospécifique est un examen critique de la manière dont les différences liées aux rôles, activités, besoins, opportunités et droits et avantages attribués à chaque sexe affectent les hommes, les femmes, les filles et les garçons dans une certaine situation ou certains contextes.

L'analyse sexospécifique examine les relations entre les personnes de sexe masculin et féminin, leur accès aux ressources, le contrôle des ressources, et les contraintes auxquelles elles sont confrontées les unes par rapport aux autres.

Une analyse sexospécifique devrait être intégrée dans toutes les évaluations et analyses situationnelles de secteur pour s'assurer que les injustices et les inégalités fondées sur le sexe ne sont pas exacerbées par les interventions, et que, dans la mesure du possible, une plus grande égalité et justice entre hommes et femmes sont promues.

Qu'est-ce qu'une perspective de genre?

Le terme "perspective de genre" est une manière d'examiner ou d'analyser l'incidence du genre sur les perspectives, les rôles sociaux et les interactions entre individus. Cette façon de voir permet de procéder à une analyse de genre et, ultérieurement, d'intégrer une dimension sexospécifique dans toute proposition de programme, de politique ou d'organisation.

Qu'est-ce que l'indifférence à l'égard du genre?

Ce terme désigne l'incapacité à reconnaître que les rôles et responsabilités des hommes et des garçons et des femmes et des filles leur sont attribués dans des contextes et cadres sociaux, culturels, économiques et politiques spécifiques. Les projets, programmes, politiques et attitudes insensibles au genre ne prennent pas en compte ces rôles différents et ces besoins divers. Ils perpétuent le *statu quo* et ne contribueront pas à transformer la structure inégale des relations entre les sexes.

Qu'est-ce que les stéréotypes sexistes?

Les stéréotypes sexistes sont des généralisations simplistes sur les attributs, différences et rôles des femmes et des hommes. Les caractéristiques stéréotypées attribuées aux hommes sont l'esprit de compétition, l'avidité, l'autonomie, l'indépendance, l'esprit de confrontation, leur intérêt pour les biens privés.

Les stéréotypes parallèles attribués aux femmes sont l'esprit de coopération, le besoin de mater, la sollicitude, la facilité de communication, l'esprit de groupe, leur intérêt pour les biens publics.

Les stéréotypes sont souvent utilisés pour justifier la discrimination sexiste de manière plus générale et peuvent être pris en compte et renforcés par des théories, des lois et des pratiques institutionnelles traditionnelles et modernes.

Qu'est-ce que les indicateurs de l'égalité entre hommes et femmes?

Les indicateurs de l'égalité entre hommes et femmes sont des moyens de mesurer les résultats obtenus en matière d'égalité des genres. Pour mettre au point des indicateurs, il faut collecter et analyser des données ventilées par sexe et âge ainsi que d'autres renseignements quantitatifs et qualitatifs.

⁷ <https://inee.org/fr/eie-glossary/besoins-specifiques-des-hommes-et-des-femmes>.

Qu'est-ce que les données ventilées par genre?

Les données ventilées par genre comprennent (sans s'y limiter) les données ventilées par sexe. Elles consistent en des renseignements numériques ou non numériques collectés auprès de multiples sources et fondés sur de multiples variables. Les données ventilées par genre permettent la mesure de facteurs croisés qui s'inscrivent dans un contexte et qui créent des différences ou produisent des inégalités entre les femmes et les hommes sur divers plans socioéconomiques. Elles devraient être classées, dans la mesure du possible, dans le respect du principe de "ne pas nuire", par exemple: par sexe, âge, genre, ethnie, statut migratoire, incapacité et situation géographique. Lorsque cela est possible, elles peuvent encore être ventilées par religion, situation socioéconomique, accès aux services et au pouvoir de prise de décisions, etc. Les données ventilées par genre et les données ventilées par sexe ne sont pas synonymes.⁸

Qu'entend-on par "sensible au genre"?⁹

On entend par "sensible au genre" le fait d'employer intentionnellement des considérations de genre pour modifier la conception, la mise en œuvre et les résultats des programmes et des politiques. Les programmes et politiques sensibles au genre reflètent les réalités et les besoins des filles et des femmes dans des composantes telles que le choix du site, le personnel du projet, le contenu, le suivi, etc.

⁸ https://www.unodc.org/documents/Gender/21-05005_GEEW_handbook_model_indicators_ebook.pdf (en anglais seulement).

⁹ Source: "Gender Equality Glossary of terms and concepts", UNICEF (en anglais seulement).

Le STDF est soutenu par:



Images ©STDF/José Carlos Alexandre

Image additionnelle en p.6 © STDF/FAO

Conçu et imprimé par la Section de conception graphique et événementielle, impression et distribution de l'OMC

©STDF 2023

Publication en juillet 2023

Tous droits réservés. Autorisé pour un usage non commercial uniquement.

Toute autre utilisation est interdite.



www.standardsfacility.org

PLUS=

SAVOIR



STDFSecretariat@wto.org

POUR EN



[#STDF](https://twitter.com/STDF)

